

<https://www.aefinfo.fr/depeche/716962-pacte-les-rectorats-beneficient-d-une-enveloppe-pl...>

Sabine Andrieu

9 min read

Pacte : les rectorats bénéficient d'une enveloppe plus importante que les moyens consommés l'an dernier

Alors qu'il occupait le devant de la scène à la rentrée dernière, le sujet du Pacte semble avoir presque disparu des préoccupations de la rentrée 2024, largement dépassé par les groupes de besoin ([lire sur AEF info](#)). Plusieurs rectorats expliquent pourtant que l'enveloppe reçue pour cette année dépasse les moyens consommés en 2023 : la mesure s'installe donc, et priorité doit être donnée au RCD. Cela devrait être facilité par le fait que la première brique devient sécable : les enseignants pourront choisir d'assurer neuf heures de RCD, quitte à reprendre neuf heures plus tard dans l'année.



Valérie Cabuil, rectrice de Lille, lors de la conférence de presse du 30 août 2024. A sa gauche, Olivier Cottet, DaseN du Nord, et Jean-Roger Ribaud, DaseN du Pas-de-Calais.

AEFinfo - Sylvain Marcelli

"La mise en place du Pacte s'est très bien passée dans l'académie de **Lille** puisque 35 % des enseignants se sont engagés l'an dernier", affirme la rectrice Valérie Cabuil, lors d'un point presse de rentrée vendredi 30 août 2024. "Cette mesure se poursuit cette année avec un focus sur le remplacement de courte durée", ajoute-t-elle. L'académie de Lille a consommé l'an dernier environ 60 % des parts de Pacte dont elle disposait. Elle dispose pour cette rentrée d'une enveloppe un peu supérieure à ces 60 %.



Emmanuel Ethis, recteur de **Rennes**, confirme à AEF info, le 30 août, que le Pacte "bénéficiera de plus de moyens que ce qui avait été consommé l'an dernier", "avec une volonté réaffirmée d'améliorer les RCD". À **Bordeaux**, le secrétaire général de l'académie, Xavier Le Gall est plus précis : les moyens pour le Pacte augmenteront de "24 % par rapport à ceux consommés l'an dernier". Et dans cette enveloppe, "50 % *a minima* des crédits iront à l'amélioration du RCD" – la moyenne académique d'absences de courte durée remplacées s'élevant à 10,6 %.

Tout comme la rectrice de **Grenoble**, Emmanuel Ethis (Rennes) se réjouit de la nouvelle possibilité de "scinder la première part du Pacte" : "C'est simple, et c'était vraiment attendu", dit-il. Marine Lamotte d'Incamps, secrétaire générale de l'académie de Rennes, rappelle qu'une part de Pacte représente 18 heures. "Certains enseignants pouvaient hésiter à s'engager sur un tel volume. Aujourd'hui ils peuvent ne prendre que 9 heures, ce

qui devrait susciter de nouvelles adhésions au Pacte". "Je suis persuadée que cela va déclencher de nouvelles prises de 1re brique", abonde Hélène Insel. "Sans compter qu'avec cette année de recul, les enseignants ont pu constater que l'objectif n'est pas de les rendre corvéables à merci. Ils ont une lettre de mission et tout est très cadré."

Même chose dans l'académie de **Dijon** : "Nous avons pour cette année, pour le second degré, 7 600 parts fonctionnelles contre 6 900 qui ont été consommées l'an dernier", illustre Caroline Vayrou, la secrétaire générale, lors de la conférence de presse de rentrée le 30 août. Cela représente une hausse de 9 %. Jérôme Naime, secrétaire académique du SNPDEN-Unsa, le regrette cependant : "L'enveloppe globale est réduite de 30 % (par rapport à ce qui avait été annoncé en début d'année il y a un an, NDLR) alors que la demande des enseignants est cette année bien supérieure. On ne va pas pouvoir répondre à toutes leurs propositions du coup – surtout qu'il nous est posé une nouvelle contrainte avec la moitié de l'enveloppe pour les remplacements de courte durée."

Dans l'académie de **Nantes**, le Pacte sera financé "à la hauteur de ce qui avait été consommé l'an dernier dans le premier degré", indique à AEF info Philippe Diaz, secrétaire général de l'académie, lors de la conférence de presse de rentrée de Katia Béguin, la rectrice, le 30 août 2024. L'an dernier, le tiers de la dotation avait été consommé dans le premier degré, et environ la moitié dans le second degré. "Le niveau de dotation sera supérieur à ce que l'académie a consommé l'an dernier, pour ce qui concerne le second degré, avec une priorité donnée aux RCD", ajoute le secrétaire général.

En **Normandie**, où un tiers des enseignants s'est engagé avec le Pacte, "le ministère a calé les moyens sur le nombre de Pacte réellement effectués" et donc "reconduit l'enveloppe au moins à la même hauteur que ce qui a été consommé cette année", indique la rectrice Christine Gavini. Cela représente en moyenne 2 408 € annuels bruts par enseignant, sachant que la rémunération forfaitaire est de 1 250 € brut annuels par mission.

Dans l'académie de **Strasbourg**, les moyens affectés au Pacte "permettent de repartir sur un schéma assez identique à celui de l'année dernière", souligne le DASEN du Bas-Rhin Jean-Pierre Geneviève, lors d'un point presse au rectorat le 30 août. Nommé nouveau recteur le 26 juin, Olivier Klein note que "le Pacte est et sera essentiellement consacré au remplacement de courte durée", celui-ci étant "une politique prioritaire du gouvernement".

L'académie dispose d'un "réfèrent" sur le sujet, "qui a cette vision et cette capacité à être l'interlocuteur des chefs d'établissement et des IEN". "Dans le second degré, 56 % de l'enveloppe sont fléchés sur le RCD, c'est notre objectif", précise la secrétaire générale Claudine Macresy-Duport.

"Sur le RCD, le Pacte est l'outil le plus important"

Le but est d'amplifier l'effet du Pacte sur le taux de remplacement de courte durée dans les collèges et lycées. Il reste en effet du chemin à parcourir avant d'atteindre l'objectif initial de 100 % de remplacements. "L'académie d'**Amiens** est celle qui a le mieux remplacé dans le second degré, avec un taux supérieur à 20 %, pour une moyenne nationale de 12 %", explique le recteur Pierre Moya, lors d'une conférence de presse organisée le 30 août. "Sur le RCD, le Pacte est l'outil le plus important qu'on va mobiliser. Mais je souhaite qu'on travaille sur les remplacements au sens large, en anticipant davantage les absences de longue durée. Pour cela, nous avons constitué des viviers de remplacement, notamment en français", ajoute-t-il.

Dans l'académie de **Lille**, "quasiment 15 % des absences de courte durée ont été couvertes sur l'année, contre 4 % les années précédentes", relève Paul-Eric Pierre, secrétaire général. L'objectif pour cette année est de couvrir 35 à 45 % de ces absences", précise-t-il. Le point de référence reste le premier degré, qui affiche des taux nettement supérieurs. Comme le rappelle Olivier Cottet, DASEN du Nord, les écoles de l'académie de Lille bénéficient d'un taux de remplacement des absences (de courte et de longue durée) de 83 %. Un bon score qui s'explique notamment par une "excellente coopération entre les circonscriptions", note Jean-Roger Ribaud, DASEN du Pas-de-Calais.

Dans l'académie de **Dijon**, "nous étions au départ à 4 % d'efficacité, sur les remplacements de courte durée, détaille la secrétaire générale. À l'issue de la première année, nous sommes à 12 %". En chiffres, cela veut dire que "sur 3,4 millions d'heures, nous avons 229 000 heures d'absence, dont 27 000 sont remplacées", précise Pierre N'Gahane, le recteur. "Ce sont des chiffres à prendre avec précaution car nous sommes en train de mettre en place des outils de reporting plus fiables", commente Caroline Vayrou.

L'académie de Dijon a travaillé l'année dernière avec six établissements laboratoires pour voir – avec une équipe pluridisciplinaire composée notamment de représentants de

l'E AFC, des corps d'inspection ou encore de la division des personnels enseignants – quels étaient les leviers qui fonctionnaient ou ceux qui fonctionnaient moins bien pour assurer les remplacements. "Le travail est encore devant nous" mais son but est d'aider les chefs d'établissement à "avoir une plus grande visibilité sur les ressources pédagogiques qui peuvent être mises à disposition", comme la visio par exemple, pour assurer la continuité.

Cet unanimisme côté rectorat continue de rencontrer l'opposition des syndicats enseignants ([lire sur AEF info](#)), même après un an d'utilisation. "Étant donné les conditions de rémunération des enseignants, c'est difficile de jeter la pierre aux collègues qui signent des Pacte", déclare par exemple Rindala Younes, secrétaire départementale du Snes-FSU du **Rhône**. Tous ont une bonne raison : des femmes seules, le coût des études des enfants entrant dans le supérieur... Mais cette politique est délétère. Elle vient alourdir encore la charge de travail des enseignants qui s'épuisent et donc nuire à la qualité de l'enseignement pour les élèves. Cette fuite en avant vers les heures supplémentaires n'est pas viable. Même Jean-Michel Blanquer est venu dire en cette rentrée qu'il fallait augmenter les enseignants !"

Vers un rééquilibrage public/privé ?

Au niveau national, les établissements privés ont proportionnellement consommé deux fois plus de parts de Pacte l'an dernier que les établissements publics ([lire sur AEF info](#)). "Cette année, les dotations ont été rééquilibrées par le ministère pour assurer une égalité traitement", indique Jannick Chrétien, SG de l'académie de **Grenoble**. "L'enveloppe a été légèrement réduite pour le privé et sensiblement augmentée pour le public", confirme le recteur d'**Amiens**, Pierre Moya.

Dans l'académie de **Rennes**, 14 % des enseignants du public ont adhéré au Pacte, contre 47 % des enseignants du privé. Marine Lamotte d'Incamps, secrétaire générale de l'académie de Rennes, dit "avoir senti cette différence dès le démarrage" : "Les deux réseaux ne s'en sont pas emparés de la même manière. Les uns y ont vu une opportunité de rétribuer des missions déjà remplies par les enseignants, dans une logique de revalorisation, les autres en ont une appréhension très différente, guidée par une posture syndicale".